

20 qu'il est véritablement touché de ne pouvoir,
 21 en personne, présenter au Roi la Lettre de
 22 L. H. P. dans laquelle S. M. trouvera les plus
 23 fortes assurances de leur parfaite vénération
 24 pour elle; mais que des devoirs indispensa-
 25 bles le privent, à son grand regret, de cet
 26 honneur; qu'il a eu l'extrême satisfaction de
 27 voir le Juste, le Bon, le Grand, réunis dans
 28 la Personne sacrée du Roi, & que sa plus
 29 chère occupation sera désormais de célébrer
 30 les hautes vertus de ce Prince, & de publier
 31 combien elles l'élevent au-dessus de son
 32 Trône. »

VI. Quoique toutes choses soient composées
 avec les Cours avec lesquelles cette Couronne a
 été en guerre, les Ambassades solennelles de
 l'une à l'autre ne paroissent pas encore réglées
 absolument, quoi qu'on en ait dit jusqu'ici. Il
 en partira une, dit-on, dans peu pour la Cour
 de Russie, parce qu'aucun différend n'a subsisté
 avec cette Cour, & qu'on n'a jamais voulu con-
 sidérer l'affaire du Colonel de la Salle, ni aucun
 autre incident, comme des objets qui dussent
 altérer la bonne intelligence entre les deux
 Cours.

Mr. de la Salle continuë d'être à la Bastille,
 & l'on croit que sa détention durera encore quel-
 que-tems, vû que les raisons qu'il a alléguées
 pour se justifier, n'ont point paru suffisantes.
 Mr. de la Bourdonnaye, dont nous avons fait
 plusieurs fois mention, continuë d'être aussi ren-
 fermé dans la Bastille. Mais son affaire finira,
 dit-on, bientôt.

VII. Le Roi a accordé le Régiment d'Infan-
 terie de Vexin, au Comte de Puysegur, Capi-
 taine dans le Régiment des Cuirassiers; celui de
 Bassigny